



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE SOCIAUX 2012

Sommaire

- *Rapport Annuel des Commissaires aux Comptes*
- *Bilan Actif*
- *Bilan Passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

Montants exprimés en €

**Confédération Française Démocratique du
Travail**

C.F.D.T.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 2 510 460

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
172 place des Saisons
92460 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Confédération Française Démocratique du Travail C.F.D.T.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le bureau national, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau national. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'erreurs significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2012 comprennent :

- des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et des valeurs mobilières de placement, comme exposé dans les notes 2.1.1, 2.1.6, et 2.1.9, de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les règles d'évaluation de ces actifs à la clôture de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons vérifié le respect des règles complémentaires retenues pour l'évaluation des ces actifs ;
- des provisions relatives à la Caisse nationale d'action syndicale couvrant les sommes que la C.F.D.T. est susceptible de payer au titre de la couverture juridique qu'il assure auprès de ses adhérents, comme exposé dans la note 2.2.2.2, de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations disponibles, les hypothèses sur lesquelles se fondaient ces estimations. Nous avons procédé à l'appreciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents présentés aux membres du conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Catherine Sabouret

Isabelle Tracq-Sengenissen



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE SOCIAUX 2012

Sommaire

- I. Bilan Actif*
- II. Bilan Passif*
- III. Compte de résultat*
- IV. Annexe*

Montants exprimés en €

	BILAN ACTIF			
	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	29 422	3 621	25 800	-
Logiciels	29 422	3 621	25 800	-
Frais d'établissement				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	75 258 498	18 431 555	56 826 943	55 026 565
Terrains	13 306 906		13 306 906	11 716 906
Constructions	49 999 740	14 648 873	35 350 867	34 860 111
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 854 112	3 425 564	3 428 548	2 805 789
Autres	1 073 507	357 118	716 389	496 284
Immobilisations corporelles en cours	4 024 233		4 024 233	5 147 475
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	256 182 180	4 948 634	251 233 546	243 911 917
Participations	549 592	286 000	263 592	263 592
Créances rattachées à des participations	25 783 629		25 783 629	29 523 117
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	227 344 655	4 642 903	222 701 753	211 723 887
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 503 160	19 731	2 483 429	2 400 178
Autres	1 143		1 143	1 143
TOTAL (I)	331 470 099	23 383 810	308 086 289	298 938 482
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 052		2 052	4 052
Avances et acomptes versés sur commandes	261 003		261 003	423 333
Créances	16 316 375	195 215	16 121 160	17 481 416
Créances usagers et comptes rattachés	106 638		106 638	341 373
Autres	16 209 737	195 215	16 014 522	17 140 043
Valeurs mobilières de placement	19 141 295		19 141 295	27 858 757
Autres titres	19 141 295		19 141 295	27 858 757
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	9 555 833		9 555 833	2 487 505
Charges constatées d'avance	315 969		315 969	165 404
TOTAL (II)	45 592 528	195 215	45 397 313	48 420 466
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL (I+II)	377 062 627	23 579 026	353 483 602	347 358 948
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents			-	-
- autorisés par l'organisme de tutelle			-	-
Dons en nature restant à vendre			-	-

CFDT - CONFEDERATION

Exercice clos le : 31/12/2012

	BILAN PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
		Net	Net
FONDS SYNDICaux			
FONDS PROPRES			
Réserves		308 376 117	305 417 847
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		4 544 439	2 958 270
AUTRES FONDS PROPRES			
Fonds propres avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	312 920 556	308 376 116
PROVISIONS			
Provisions pour risques		1 008 560	811 317
Provisions pour charges		10 557 541	10 873 631
FONDS DEDIES			
Sur contributions publiques de financement			
Sur autres ressources		480 660	614 950
	TOTAL (II)	12 046 760	12 299 898
DETTEs			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		5 300 000	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 868 691	4 471 741
Dettes fiscales et sociales		64 776	43 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		18 940 352	21 568 821
Produits constatés d'avance (1)		342 468	598 685
	TOTAL (III)	28 516 286	26 682 933
Ecarts de conversion Passif (IV)		-	0
	TOTAL (I+II+III+IV)	353 483 602	347 358 948

(1) dont à plus d'un an dont à moins d'un an	342 468	598 685
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	0
(3) emprunts participatifs	-	0

ENGAGEMENTS DONNES	-	0
--------------------	---	---

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (services)	2 111 217	2 034 505
Montant net du chiffre d'affaires	2 111 217	2 034 505
Subventions - Contributions	15 940 406	15 476 890
Reprises sur dépréciations, sur provisions et amort. et transferts de charges	2 428 249	2 384 261
Cotisations	14 972 747	14 651 666
Autres produits (1)	1 476 229	1 574 577
TOTAL (I)	36 928 847	36 121 899
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises : Achats	41 925	
Variation de stocks	1 999	-4 052
Matières premières et autres approvisionnements : Achats		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	22 115 419	20 151 504
Impôts, taxes et versements assimilés	611 016	600 915
Salaires et traitements	420 113	106 616
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 412 275	4 529 254
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	133 400	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 495 240	2 213 732
Subventions accordées par l'organisation syndicale	2 229 429	1 258 794
Autres charges	7 226 431	7 103 249
TOTAL(II)	39 687 248	35 960 013
* Y compris redevance de crédit bail mobilier	-	-
* Y compris redevance de crédit bail immobilier	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 758 401	161 887
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)	902 680	1 281 481
Déficit ou excédent transféré (IV)	891 124	1 214 411

(1) Dont :		
Dons	-	-
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires	-	-
Ventes de dons en nature	-	-

(1) Sur le montant de 15 940 k€ ("Subventions-Contributions"), un total de 6.426 k€ ("Autres charges") est reversé à des organisations affiliées.

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2012	
COMPTE DE RESULTAT		31/12/2012	31/12/2011
Produits financiers			
De participations		1 213 873	1 178 101
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		51 771	24 280
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges financières		2 476 846	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		543 569	359 487
	TOTAL (V)	4 286 059	1 561 868
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 499	6 335 203
Intérêts et charges assimilées		13 993	0
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL (VI)	22 492	6 335 203
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		4 263 567	-4 773 335
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		1 516 723	-4 544 379
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		2 365 875	834 457
Sur opérations en capital		31 913 107	40 386 349
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges exceptionnelles			85 446
	TOTAL (VII)	34 278 982	41 306 251
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		441 974	194 347
Sur opérations en capital		30 899 635	33 431 532
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			30 568
	TOTAL(VIII)	31 341 608	33 656 447
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		2 937 374	7 649 804
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les sociétés (X)		43 949	47 144
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)		386 397	241 456
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)		252 107	341 467
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI)	(XIII)	76 782 966
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	(XIV)	72 238 527
EXCEDENT OU DEFICIT (XIII-XIV)		4 544 439	2 958 270
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat		-	-
Prestations en nature		-	-
Charges			
Mise à disposition de biens et services		-	-
Personnel bénévole		-	-
Participation aux événements récurrents pluriannuels		- 700 000	-550 000

(2) La différence entre le montant des produits (31.913 k€) et le montant des valeurs nettes comptables des titres sortis (30.830 k€) génère un excédent de 1.083 k€.

Sommaire de l'annexe :

	Page
1 Faits majeurs de l'exercice	7
1.1 Evénements principaux de l'exercice	7
1.2 Principes, règles et Méthodes comptables	7
1.2.1 Présentation des comptes	7
1.2.2 Méthode générale	7
2 Informations relatives au bilan	8
2.1 Actif	8
2.1.1 Tableau des immobilisations	8
2.1.2 Tableau des immobilisations et dépréciations	8
2.1.3 Immobilisations incorporelles	8
2.1.4 Immobilisations corporelles	8
2.1.5 Principaux mouvements	9
2.1.5.1 Méthode d'amortissement	9
2.1.6 Immobilisations financières	9
2.1.6.1 Liste des filiales et des participations	10
2.1.6.2 Créances rattachées à des participations	10
2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	10
2.1.6.4 Autres titres immobilisés	11
2.1.7 Créances	11
2.1.8 Produits à recevoir	11
2.1.9 Valeurs mobilières de placement	11
2.1.10 Charges constatées d'avance	12
2.2 Passif	12
2.2.1 Fonds syndicaux	12
2.2.2 Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges	12
2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges	13
2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi	14
2.2.4 Etat des dettes	14
2.2.5 Charges à payer	15
3 Informations relatives au compte de résultat	16
3.1 Tableau de détermination des ressources	16
3.1.1 Fait générateur des cotisations	16
3.1.2 Contributions publiques de financement	17
3.2 Ventilation de l'effectif moyen	17
3.3 Contributions volontaires en nature	17
3.4 Autres informations sur le compte de résultat	17
3.4.1 Autres achats et charges externes	17
3.4.2 Reprises de provisions & transferts de charges – Autres produits	18
3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE	18
3.4.4 Résultat financier	18
3.4.5 Résultat exceptionnel	18
4 Autres informations	19
4.1 Engagements hors bilan	19
4.2 Dirigeants	19
4.3 Consolidation	19

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 *Evénements principaux de l'exercice*

* La confédération a mené au cours de l'exercice une réflexion sur les orientations de la Cfdt et son évolution. Une assemblée générale des syndicats, se situant entre le congrès de Tours (2010) et le prochain congrès de Marseille en 2014, s'est déroulée les 28 et 29 novembre au Palais de la Mutualité à Paris. Elle a acté les orientations de l'organisation. Cette assemblée générale a été organisée et financée par la confédération qui en a assuré le suivi et contrôlé la logistique, les coûts de cet évènement étant logés dans la structure comptable du Gie Cfdt-Presse.

En vue de cette assemblée générale des syndicats, la confédération a mené un vaste projet avec les organisations (« les grandes pistes d'action et de réflexion d'ici 2014 »), décliné en plusieurs chantiers : Soutien et accompagnement des militants – Proximité avec les salariés – Service aux adhérents – Place et prise de responsabilité des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité – Evolution de la presse et de la communication -. Des coûts significatifs ont été comptabilisés au cours de cet exercice pour mener à bien ce projet global, au travers d'actions spécifiques (réunions de militants, études de terrain, expérimentations...).

La confédération a par ailleurs confié en 2012 à un cabinet conseil la déclinaison de sa politique de communication, aboutissant fin novembre à la présentation du nouveau logo Cfdt ; en outre, la présentation des publications confédérales a été revue, notamment le quotidien Syndicalisme Hebdo remodelé, et le portail internet profondément refondu.

*En novembre 2012, un ensemble immobilier a été acquis au 51 avenue Simon Bolivar dans le 19^{ème}, situé en face de l'immeuble des fédérations professionnelles Cfdt. D'importants travaux d'aménagement de l'immeuble seront prochainement engagés. Les travaux d'extension de l'immeuble Belleville ont été terminés avec une inauguration des nouveaux locaux en janvier 2012 (date de départ des amortissements).

*La confédération Cfdt a changé de secrétaire général le 28 novembre 2012.

1.2 *Principes, règles et méthodes comptables*

1.2.1 *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 *Méthode générale*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier 2012	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		29		29
Immobilisations corporelles	68 204	7 279	225	75 258
Immobilisations financières	251 329	39 439	34 585	256 183
TOTAL	319 533	46 747	34 810	331 470

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel à l'acquisition d'un ensemble immobilier au 51 avenue Simon Bolivar à Paris 19^{ème}. Les travaux et équipements de l'extension de l'immeuble « Belleville », inauguré en janvier 2012 (date à laquelle a débuté la dotation aux amortissements), figuraient en grande partie en immobilisations en cours au 31 décembre 2011.

Le montant net d'augmentation des Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP) est de 8.528 k€, relative à des opérations d'arbitrage ou d'apports opérées sur les valeurs inscrites en immobilisations financières. Par ailleurs, les trois SCI contrôlées par la confédération ont remboursé un montant de 3.739 k€ sur les créances rattachées aux participations.

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier 2012	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		4		4
Immobilisations corporelles	13 177	5 409	155	18 431
Immobilisations financières	7 417	9	2 477	4 949
TOTAL	20 594	5 422	2 632	23 384

2.1.3 Immobilisations incorporelles

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gessy » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan arrêté au 1^{er} janvier 2009 (terrains et immeubles) avaient été valorisées sur la base d'une expertise immobilière pour les comptes de l'exercice 2009.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises en 2012 sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5 Principaux mouvements

Les éléments constituant les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2012 sont rappelés en 2.1.1. Il est à noter que des travaux étaient déjà inscrits dans les comptes des exercices 2010 et 2011, notamment représentés par :

- Des travaux en cours sur l'extension de l'immeuble « Belleville », inscrits aux 1^{er} janvier 2011 et 2012, représentatifs d'investissements intervenus au cours des exercices précédents, et non achevés à la clôture.

Par ailleurs, est inscrite en immobilisations en cours l'acquisition d'un ensemble immobilier qui fera l'objet d'importants travaux d'aménagement intérieur à compter de l'exercice 2013 ; il est à noter que la valeur du terrain, estimé à 1 590 K€ (30% du montant total de l'acquisition s'élevant à 5.300 k€), est inscrite sur le poste comptable terrains.

2.1.5.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Gros œuvres	Linéaire	de 24 à 31 ans
Façades étanchéité...	Linéaire	5 ans
CVC, électricité...	Linéaire	de 5 à 8 ans
Installations, aménagements	Linéaire	de 6 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

Pour les postes « Installations, aménagements », « Matériel et outillage » et « Matériel de bureau », la durée d'amortissement des biens figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (valorisation sur expertise) a été ramenée à une durée correspondant à la période initiale de leur amortissement.

2.1.6 Immobilisations financières

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation.

Les mouvements 2012 sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre 2012 en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

2.1.6.1 Liste des filiales et des participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.
 Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2012.
 Il n'y a pas eu de mouvement significatif en cours d'année.

Sociétés	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la CFDT et non remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice	
			Brute	Nette					
Filiales (+ 50 %)	SCI Loire-Jaurès	273	1	15	15	7 200	949	257	550
	SCI Flandre-Jaurès	(-) 38	1	15	15	3 986	384	(-) 53	473
	SCI Rebuffat-Jaurès	420	1	2	2	14 597	1 457	418	177
Participations (10 à 50 %)	néant								

2.1.6.2 Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances identifiées sur les trois SCI (Loire-Jaurès, Flandre-Jaurès et Rebuffat-Jaurès).

2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour un montant de 227.345 k€ correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves. Ces titres sont immobilisés bien qu'ils soient composés en partie par des valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation nette a été constatée en 2012 à hauteur de 4 643 k€.

Exercice 2012		Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
Décomposition de la valeur estimative		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable
Fractions du portefeuille évaluées :							
• Au coût de revient		218 817	211 724		227 345	222 702	
• Au cours de bourse				228 806			254 976
• D'après la situation nette							
• D'après la situation nette rééstimée							
• D'après une valeur de rendement ou de rentabilité							
• D'après la valeur de souscription (titres libérées)				7 036			5 957
Valeur estimative du portefeuille		218 817	211 724	235 842	227 345	222 702	260 933

2.1.6.4 Autres titres immobilisés

Entités	N° de Siren	VNC 31/12/2011	Augm..	Dimin.	VNC 31/12/2012	Montant capitaux propres	Résultat dernier exercice	% détenzione
VIGEO SAS (1) Autres titres (2)	443 055 215	417 100			231 100	5 016 NC	1 569 NC	2,60% NC
Total		517	0	0	331	5 016	1 569	

(1) 4.550 titres de la SAS Vigeo (dont 650 titres acquis en 2011), sur 174.951 actions de 100 € composant son capital. La dépréciation enregistrée en 2011 (286 k€) a été maintenue en 2012 dans les comptes.

(2) Les quatre entités figurant en Autres titres sont Sifa, Inter-Expansion, Cisl/Msi et Chèque-Déjeuner.

2.1.7 Créesances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créesances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créesances rattachées à des participations	25 784		25 784
Prêts (1)	2 503	57	2 446
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créesances usagers et comptes rattachés	108	108	
Autres créances	16 208	16 208	
Charges constatées d'avance	316	316	
Total	44 919	16 689	28 230
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	372		
Prêts récupérés en cours d'exercice	307		

2.1.8 Produits à recevoir

Ils sont constitués par :

- Cotisations à recevoir (Scpvc) : 6.330 k€
- Subventions et contributions à recevoir : 2.617 k€
- Autres produits à recevoir : 34 k€

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les mouvements 2012 sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre 2012, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Conformément à la règle établie lors des exercices précédents, il est rappelé que des titres s'assimilant à des valeurs mobilières de placement sont inscrits en Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ; en effet, ils correspondent à des placements à long terme assurant la gestion patrimoniale des réserves.

2.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance (316 k€) correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- Achats études et prestations services	120 k€
- Contrats de maintenance	62 k€
- Documentations	74 k€
- Déplacements et Séjours	8 k€
- Divers	51 k€

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1 ^{er} janvier 2012	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales	159 441		2 102	157 339
Réserve affectée Caisse Nationale d'Action Syndicale	141 144	4 764		145 908
Autres réserves affectées	3 083		254	2 829
Réserve affectée évènements pluriannuels (1)	1 750	550		2 300
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 958	4 544	2 958	4 544
Autres fonds syndicaux	0			0
Total	308 376	9 858	5 314	312 920

(1) Pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a constitué une réserve s'élevant à 2.300 k€ qui doit augmenter en 2013, lors de la décision d'affectation du résultat 2012.

En pied de compte de résultat figure cette part du résultat de l'exercice 2012 qui sera affectée à cette réserve, soit 700 k€.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 1 ^{er} janvier 2012	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : utilisations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	811	297			1 108
Provisions pour charges	10 874	1 198		1 614	10 458
Total	11 685	1 495		1 614	11 566

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques comprennent :

- Provision pour litiges : 7 k€
- Provision pour charges financières* : 1.008 k€

* Les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles affiliées à la Cfdt ont la possibilité de confier à la Confédération tout ou partie de leur trésorerie liée à leurs réserves, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations, à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à une valeur « linéarisée ».

Au 31 décembre 2012, des plus-values financières latentes (différence entre la valeur historique et la valeur sur le marché des titres détenus) sont constatées sur le portefeuille global détenu par la Confédération.

Si les organisations demandaient le remboursement de leurs parts à la Confédération au 31 décembre 2012, elles apprêteraient une partie de ces plus-values latentes. La Confédération constate donc, à la clôture de l'exercice, une provision pour charges financières, correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan, et la valeur du montant qui aurait dû être reversé aux organisations si elles avaient sollicité un remboursement au 31 décembre.

Les provisions pour charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision de la Caisse Nationale d'Action Syndicale* : 7.859 k€

* Elle est représentative des sommes que la Confédération (CNAS) est susceptible de payer au titre de la couverture juridique assurée aux adhérents de la CFDT.

- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires* : 2.691 k€

* L'ensemble du personnel est soit rémunéré par le GIE Belleville soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE Belleville et GIE Villette (structures liées), font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat administratif), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraire,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite (démissions),
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 2.90% (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaires). Le taux d'évolution des rémunérations est de : 3,8% observés ces trois dernières années.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	904	614	386	252	480
Total	904	614	386	252	480

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies, repris au cours des années ultérieures en fonction de leur utilisation.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	5 300	530	530	4 240
Emprunt et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 869	3 869		
Dettes fiscales et sociales	64	64		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	18 940	9 440		9 500
Produits constatés d'avance	342	342		
TOTAL	28 515	14 245	530	13 740
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(1) Le montant des autres dettes correspond pour 9.440 k€ à des dettes d'exploitation (essentiellement sur des structures affiliées) et pour 9.500 k€ à des dettes envers des Fédérations professionnelles et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9.500 k€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à la valeur « linéarisée ».

Une provision pour charges financières (1.008 k€) a été constatée dans les comptes de la Confédération au 31 décembre 2012 correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû rembourser aux organisations si elles l'avaient demandé à la clôture de l'exercice.

2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- | | |
|---|----------|
| - Factures non parvenues : | 1.328 k€ |
| - Diverses charges d'exploitation : | 449 k€ |
| - Contributions à verser aux organisations Cfdt : | 2.650 k€ |

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues (1)	14 973
« - » reversement de cotisations à des syndicats visés à l'article L.2135-1	0
« + » subventions-contributions reçues (2)	15 940
« - » reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	-6 426
« + » autres produits d'exploitation perçus	3 587
« + » produits financiers perçus	1 809
TOTAL	29 883

(1) Le montant des cotisations représente la part de la cotisation perçue par la Confédération pour ses seules activités. La part de la cotisation concernant l'activité « Information » est directement perçue par le GIE Cfdt-Presse, pour 7.258 k€. Cette part ne figure donc pas dans les comptes de la Confédération et le montant des cotisations relevant des activités gérées par la Confédération s'établit ainsi pour 2012 à un total de 22.231 k€.

Ces parts relèvent de la centralisation de la collecte totale par le « Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations » (SCPVC) des organisations affiliées à la Cfdt, s'élevant à un montant de 81.828 k€ pour l'exercice 2012.

(2) La somme de 15 940 k€ est constituée par des ressources issues de :

- Conventions pour mener des actions spécifiques aux organisations syndicales : 7.467 k€
- Participation et actions effectuées dans le cadre d'organismes paritaires : 7.472 k€
- Conventions de partenariat : 1.001 k€

La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (15 940 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 6.426 k€ de versements, ramenant le montant de ressources nettes à 9.514 k€.

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la Cfdt.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfdt des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2012, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Les collaborateurs administratifs et permanents syndicaux qui composent le personnel de la Confédération sont régis par des statuts différents, selon la distinction suivante :

Catégories	Personnel facturé par le GIE Belleville *	Personnel mis à disposition
Secrétariat admin. & technique	70	1
Secrétariat confédéral	70	26
TOTAL	140	27

* Le GIE Belleville facture par ailleurs du personnel aux associations contrôlées par la Confédération et entrant dans le périmètre de consolidation.

3.3 Contributions volontaires en nature

La Confédération Cfdt se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 27 en 2012. Ces personnels sont issus essentiellement de fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 2.131 k€ pour l'exercice 2012.

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Autres achats et charges externes

Le montant de la facturation émanant du GIE-Belleville s'établit pour l'exercice à un montant de 10.570 k€ - Personnel refacturé - (figurant sur le poste « autres achats et charges externes » du compte de résultat).

Cette facturation représente 48% du poste « Autres achats et charges externes » s'élevant au total à 22.115 k€, dont les autres principales prestations sont :

- Prestations juridiques	1.183 k€
- Prestations informatiques	1.263 k€
- Charges d'occupation des locaux	963 k€
- Frais de réunions et missions	1.926 k€
- Coûts de maintenance et assurance	404 k€
- Etudes et documentations	1.185 k€
- Divers honoraires	727 k€

3.4.2 Reprises de provisions et transferts de charges - Autres produits :

Figure sur ce poste un montant de 1.586 k€ de reprises de provisions relatives à des dossiers juridiques instruits par la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et réglés durant l'exercice 2012.

Les transferts de charges concernent principalement des « refacturations » faites à des structures associées (Gie ou associations) pour un montant de 500 k€.

Le montant des autres produits (1.476 k€) est essentiellement constitué d'une part de facturations diverses sur des conventions contractées avec des structures associées ou affiliées, ainsi qu'avec des partenaires externes, et d'autre part de versements liés à la délégation des membres Cfdt siégeant au C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental).

3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE :

Ces quotes-parts, comptabilisées en excédent (903 k€) ou en déficit (891 k€), sont issues de deux groupements d'intérêt économique gérant, pour la Confédération et ses structures associées, des fonctions opérationnelles mutualisées, organisées par « métiers » (moyens généraux, informatique, presse, site internet, diffusion de revues et matériel syndical...).

3.4.4 Résultat financier :

D'un montant positif de 4.264 k€, il se décompose comme suit :

- Revenus de SCI ou de placements (VMP)	1.804 k€
- Provisions sur portefeuille TIAP (Moins Values latentes)	-9 k€
- Reprise de provisions sur portefeuille TIAP	2.477 k€
- Net de charges ou produits financiers divers	-8 k€

3.4.5 Résultat exceptionnel :

Les éléments essentiels qui le composent, pour 2.937 k€ en net, sont les suivants :

- Plus-values des mouvements sur les cessions sur portefeuille TIAP	1.083 k€
- Reprise sur PV fusions de titres en portefeuille fin 2011	1.708 k€
- Valeur comptable immobilisations sorties	- 70 k€
- Régularisation à l'ouverture 2012 sur portefeuille titres FCPR libérées	223 k€
- Régularisations sur portefeuille des titres immobilisés	112k€
- Net de produits et charges divers	- 119k€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 70 k€, 731 k€ et 230 k€, trois prêts accordés par des banques à trois entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015, 6 mars 2016 et 10 juillet 2022.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 10.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2012, un montant de 8.544 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 1.456 k€.

*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17,46 parts de titres « FCP Investissement n°334 », pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

4.2 Dirigeants

4.2.1 Rémunération des dirigeants :

Les informations requises sur la rémunération des dirigeants, dans le cadre du paragraphe 425 du règlement 99-2 CRC, ne sont pas communiquées car cela aboutirait à donner une information individuelle.

4.3 Consolidation

4.3.1 Comptes consolidés

Les comptes sociaux 2012 de la Confédération sont intégrés dans un ensemble consolidé « Confédération Cfdt » dont elle est l'entité consolidante.

Le périmètre de cette consolidation inclut des entités contrôlées à 100% par la Confédération (Groupements d'intérêt économique, Sociétés civiles immobilières, Associations loi 1901 et une EURL).



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTES CONSOLIDÉS 2012

Sommaire

- *Rapport Annuel des Commissaires aux Comptes*
- *Bilan Actif*
- *Bilan Passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

Montants exprimés en €

CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

C.F.D.T.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saïans
92400 Courbevoie – Paris-La-Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Confédération Française Démocratique du Travail
4, boulevard de la Villette
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 7.3.4. de l'annexe expose les principes et méthodes comptables pour la détermination de la valeur des immobilisations financières. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.
- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits en note 7.3.9. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mai 2013

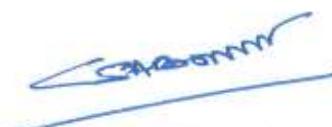
Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

PricewaterhouseCoopers Audit



Isabelle Tracq-Sengeissen



Catherine Sabouret



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE SOCIAUX 2012

Sommaire

- I. Bilan Actif*
- II. Bilan Passif*
- III. Compte de résultat*
- IV. Annexe*

Montants exprimés en €

Sommaire - États financiers consolidés

1	Bilan consolidé.....	3
2	Compte de résultat consolidé	4
3	Tableau des flux de trésorerie	5
4	Variation des Fonds Propres	6
5	Faits majeurs	7
5.1	Observations sur les comptes sociaux de la Confédération	7
5.2	Premiers comptes consolidés de la Confédération	7
5.3	Évènements de l'exercice	7
6	Liste des entités de l'ensemble.....	8
6.1	Liste des entités consolidées	8
7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
7.1	Référentiel comptable,	9
7.2	Modalités de consolidation	9
7.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
8	Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations	14
8.1	Immobilisations incorporelles.....	14
8.2	Immobilisations corporelles.....	15
8.3	Immobilisations financières	16
8.4	Stocks et en-cours.....	17
8.5	Ventilation des créances par échéance	18
8.6	Dépréciation de l'actif circulant.....	18
8.7	Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	18
8.8	Fonds Syndicaux de la Confédération CFDT	19
8.9	Fonds dédiés	19
8.10	Provisions pour risques et charges	20
8.11	Impôts différés.....	20
8.12	Emprunts et dettes financières.....	21
8.13	Autres passifs	22
8.14	Engagements hors bilan.....	22
8.15	Tableau des ressources	23
8.16	Charges d'exploitation	25
8.17	Autres produits d'exploitation	26
8.18	Résultat financier	27
8.19	Résultat exceptionnel	27
8.20	Impôts	28
8.21	Effectif	28
9	Autres informations.....	28
9.1	Évènements postérieurs à la clôture	28
9.2	Dirigeants	28
9.3	Liste des organismes paritaires.....	29



Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2012

1 Bilan consolidé

Actif	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
Actif immobilisé		315 330	299 771
Immobilisations incorporelles	8.1	5 219	1 192
Immobilisations corporelles	8.2	84 523	84 060
Immobilisations financières	8.3	225 588	214 519
Actif circulant		47 111	54 766
Stocks et en-cours	8.4	272	485
Clients et comptes rattachés	8.5-8.6	817	1 486
Autres créances et comptes de régularisation	8.5-8.6	14 000	13 923
Valeurs mobilières de placement	8.7	20 002	32 747
Disponibilités	8.7	12 020	6 126
Total de l'actif		362 441	354 538

Passif	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
Fonds propres		316 613	313 089
Réserves	4	308 376	305 418
Réserves consolidées	4	4 715	4 336
Résultat consolidé	4	3 521	3 335
Fonds dédiés	8.9	481	615
Provisions pour risques et charges	8.10	11 594	11 681
Dettes		33 753	29 152
Emprunts et dettes financières	8.12	5 908	610
Fournisseurs et comptes rattachés	8.13	3 044	3 425
Autres dettes et comptes de régularisation	8.13	24 800	25 118
Total du passif		362 441	354 538

2 Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
Cotisations	8.15	22 231	21 752
Subventions contributions	8.15	16 759	16 455
Autres produits d'exploitation	8.17	14 342	14 566
Total des produits d'exploitation		53 332	52 773
Achats consommés	8.16	(3 689)	(2 694)
Charges externes	8.16	(16 486)	(14 974)
Charges de personnel	8.16	(16 383)	(14 806)
Impôts et taxes	8.16	(2 198)	(2 109)
Autres charges d'exploitation	8.16	(8 147)	(7 958)
Dotations aux amortissements et aux provisions	8.16	(9 431)	(8 473)
Total des charges d'exploitation		(56 334)	(51 014)
Résultat d'exploitation		(3 002)	1 759
Charges et produits financiers	8.18	6 573	1 029
Résultat courant des entreprises intégrées		3 572	2 788
Charges et produits exceptionnels	8.19	(141)	694
Impôts	8.20	(44)	(47)
Résultat net des entités intégrées		3 387	3 435
Report ressources non utilisées	8.9	386	241
Engagements à réaliser	8.9	(252)	(341)
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 521	3 335
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net de l'ensemble confédéral		3 521	3 335

3 Tableau des flux de trésorerie

		TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE - K€	Montants au 31/12/2012	Montants au 31/12/2011
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	OPERATIONS D'EXPLOITATION			
	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREGES	3 521	3 335	
	Dotations aux Amortissements et provisions	9 126	14 820	
	Reprises des Amortissements et provisions	(4 100)	(2 225)	
	Plus et moins values de cession	75	0	
	Autres opérations non monétaires			
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 622	15 930	
	Variation nette exploitation	682	2 151	
	Var° de stock	213	(148)	
	Var° des Créances d'exploit°	373	190	
	Var° des Dettes d'exploit°	96	2 109	
	Variation nette hors exploitation	(243)	(18)	
	Var°des créances hors exploitation	(281)	3 222	
	Var°des dettes hors exploitation	375	(3 732)	
	Charges et produits constatés d'avance	(337)	493	
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	439	2 133	
	FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	9 061	18 063	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
	Décaisst / acquisition immos incorporelles	(4 438)	(870)	
	Décaisst / acquisition immos corporelles	(8 036)	(5 730)	
	Encaisst / cession d'immos corp et incorp	0	4	
	Décaisst / acquisition immos financières	(8 672)	(14 883)	
	Encaisst / cession immos financières	72	1 568	
	Trésorerie Nette sur Acquisition.Cession de Filiales			(27)
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(21 075)	(19 938)	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	OPERATIONS DE FINANCEMENT			
	Augmentation de capital ou apports			
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
	Dividendes versés aux minoritaires	(0)		
	Variation des fonds dédiés	(134)	100	
	Encaissements provenant d'emprunts	5 364	11	
	Remboursement d'emprunts	(19)	(29)	
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 211	81	
	VARIATION DE TRESORERIE	(6 804)	(1 793)	
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)	31/12/2011	38 827	40 620
	TRESORERIE A LA CLOTURE (*)	31/12/2012	32 023	38 827

4 Variation des Fonds Propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Réserve générales	Réserve affectées	Réserve consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des Fonds Propres - part de l'ensemble
Solde au 31/12/2010	157 967	143 396	5 023	3 380	0	309 767
Affectation du résultat 2010	1 180	2 874	(674)	(3 380)		0
Résultat de l'exercice				3 335		3 335
Autres			(13)			(13)
Solde au 31/12/2011	159 147	146 270	4 336	3 335	0	313 089
Affectation du résultat 2011	(2 102)	5 060	377	(3 335)		(0)
Résultat de l'exercice				3 521		3 521
Autres			2			2
Solde au 31/12/2012	157 046	151 330	4 716	3 521	0	316 613

La charte financière qui régit les organisations syndicales affiliées à la CFDT dispose que des parts de cotisations soient attribuées à des secteurs confédéraux distincts.

Ainsi, des montants correspondent à des « réserves affectées » reflétant l'activité de ces secteurs, principalement la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et sont inclus dans le poste « réserves », voir détail 8.8 « Fonds Syndicaux de la Confédération ».



5 Faits majeurs

5.1 Observations sur les comptes sociaux de la Confédération

*La Confédération CFDT, entité consolidante, a présenté ses premiers comptes sociaux certifiés au 31/12/2009.

L'exercice 2009 a été le premier exercice d'application du règlement comptable n°2009-10, issu de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et du décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009.

Les modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales sont définies dans la Section 1 de l'Annexe – « Règles comptables des organisations syndicales » du règlement n°2009-10 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

5.2 Comptes consolidés de la Confédération

La Confédération CFDT a établi ses premiers comptes consolidés au 1er janvier 2009 et leur première certification est intervenue au 31 décembre 2010, selon le calendrier défini par les textes.

L'article L. 2135-2, inséré dans le Code du travail par l'article 10 de la loi du 20 août 2008, précise les obligations et méthodes à adopter par une organisation syndicale tête de périmètre au regard de l'établissement de comptes consolidés.

La Confédération CFDT applique pour ses comptes consolidés 2012 les modalités de l'article du Code du travail, définies en Section 2 de l'Annexe des règles comptables des organisations syndicales, annexe du règlement n° 2009-10.

Ces modalités déterminent le périmètre d'ensemble (lien d'adhésion ou d'affiliation) ; s'agissant de la notion de contrôle, les règles renvoient à l'application de l'article L.233-16 du code de commerce qui définit ces critères.

5.3 Evénements de l'exercice

*La confédération a mené au cours de l'exercice une réflexion sur les orientations de la Cfdt et son évolution. Une assemblée générale des syndicats, se situant entre le congrès de Tours (2010) et le prochain congrès de Marseille en 2014, s'est déroulée les 28 et 29 novembre au Palais de la Mutualité à Paris. Elle a acté les orientations de l'organisation. Cette assemblée générale a été organisée et financée par la confédération qui en a assuré le suivi et contrôlé la logistique, les coûts de cet évènement étant logés dans la structure comptable du Gie Cfdt-Presse.

En vue de cette assemblée générale des syndicats, la confédération a mené un vaste projet avec les organisations (« les grandes pistes d'action et de réflexion d'ici 2014 »), décliné en plusieurs chantiers : Soutien et accompagnement des militants – Proximité avec les salariés – Service aux adhérents – Place et prise de responsabilité des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité – Evolution de la presse et de la communication -. Des coûts significatifs ont été comptabilisés au cours de cet exercice pour mener à bien ce projet global, au travers d'actions spécifiques (réunions de militants, études de terrain, expérimentations...).

La confédération a par ailleurs confié en 2012 à un cabinet conseil la déclinaison de sa politique de communication, aboutissant fin novembre à la présentation du nouveau logo Cfdt ; en outre, la présentation des publications confédérales a été revue, notamment le quotidien Syndicalisme Hebdo remodelé, et le portail internet profondément refondu.

*En novembre 2012, un ensemble immobilier a été acquis au 51 avenue Simon Bolivar dans le 19ème, situé en face de l'immeuble des fédérations professionnelles Cfdt. D'importants travaux d'aménagement de l'immeuble seront prochainement engagés. Les travaux d'extension de l'immeuble Belleville ont été terminés avec une inauguration des nouveaux locaux en janvier 2012 (date de départ des amortissements).

*La confédération Cfdt a changé de secrétaire général le 28 novembre 2012.

6 Liste des entités de l'ensemble

6.1 Liste des entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous et il est à noter l'absence d'intérêts minoritaires dans les associations loi 1901 ; les réserves des ces entités sont ainsi intégralement reprises dans les réserves consolidées de la Confédération.

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation	%	%
				contrôle	intérêt
Confédération	784 409 930	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Entité consolidante	Entité consolidante	Entité consolidante
Association AGI	349 904 839	47-49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association ASSECO	389 700 303	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
GIE BELLEVILLE	334 993 748	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%
Association BIERVILLE	319 073 425	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	100%	N/A
Association CARIS	423 649 938	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Sortie de périmètre	N/A	N/A
Association CELIDE	424 318 368	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Domaine de Bierville EURL	477 876 130	10, route des Nations, 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	100%	100%
Association ESPACE BELLEVILLE	334 722 378	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
SCI FLANDRE-JAURES	398 216 051	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
Association Institut Belleville	328 142 237	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association IRIS	525 389 813	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association ISEFOJ	447 807 066	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
SCI LOIRE-JAURES	395 201 340	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
GIE CFDT PRESSE	334 993 730	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%
SCI REBUFFAT	431 886 183	12, rue des dunes, 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
GIE VILLETTE	334 993 755	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%

L'association Caris n'a plus d'activité et est sortie du périmètre de consolidation au cours de cet exercice

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable,

Les comptes consolidés de l'Ensemble confédéral sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000.

Dans le cadre du règlement comptable n° 2009-10 issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008, portant sur la « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009, la confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, relatifs aux organisations syndicales.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Méthodes de consolidation

Toutes les entités dans lesquelles l'Ensemble assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les entités consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de la structure consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels.
- Éliminer les opérations entre l'entité consolidante et les autres entités consolidées.

7.2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les entités intégrées ainsi que les résultats internes entre ces entités ont été éliminées dans les comptes consolidés.

7.2.3 Dates de clôture des exercices des entités consolidées

Les entités sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre, d'une durée de 12 mois, à l'exception éventuelle des entités créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

L'exercice de toutes les entités consolidées est d'une durée de 12 mois, dont la clôture est fixée au 31 décembre.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par l'Ensemble sont les suivants :

7.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

<i>Application des méthodes préférentielles</i>	<i>OUI NON N/A</i>	<i>Note</i>
Comptabilisation des contrats de location-financement	N /A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilées	OUI	7.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les frais accessoires d'acquisition sont activés.

7.3.2.1 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Brevets, licences	Linéaire	2 ans
Projets informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

En cas de durée d'utilité indéterminable, aucun amortissement n'est pratiqué mais un test d'impairment est effectué annuellement.

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Il est à noter que dans les comptes sociaux 2009, les immobilisations corporelles figurant au bilan d'ouverture de la Confédération, au 1^{er} janvier (terrains et immeubles) ont été valorisées sur la base d'une expertise immobilière.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Terrains	Non amortissable	N/A
Constructions	Linéaire	20 à 35 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier et Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	5 ans

7.3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des participations non consolidées, prenant en compte la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières telles que les prêts figurent au bilan à leur coût de revient, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, valeurs monétaires, titres de participation.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.

Les titres de la Confédération ont été évalués, au bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2009 à la valeur de marché ou à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

Ce portefeuille comprend en partie des placements effectués pour le compte d'organisations affiliées.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

7.3.5 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Le coût d'achat est composé du coût d'achat augmenté des frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation nominative lorsqu'il y a un risque d'impayé.

7.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur valeur de marché, au 1^{er} janvier 2009 (bilan d'ouverture de la Confédération).

Les mouvements sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré (CUMP) pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions, hors frais accessoire.

Une dépréciation est constatée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

7.3.8 Impôts sur les bénéfices

L'activité des organisations syndicales étant exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôt différé.

7.3.9 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité syndicale prépondérante de l'Ensemble consolidé, les provisions constatées correspondent essentiellement à des charges liées à l'activité juridique de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS).

Par ailleurs, les provisions sont également constituées de provisions pour charges financières et de litiges.

7.3.10 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné dans les comptes sociaux et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

L'ensemble du personnel est soit rémunéré par les GIE Belleville et Villette soit mis à disposition à la confédération CFDT. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraire,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite,
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 2,90% (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaires).

Le taux d'évolution des rémunérations est de : 3,8% observés ces trois dernières années.

7.3.11 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'Ensemble est engagé dans le cadre de ses activités courantes et annexes qui sont assumées à titre accessoire ou dans le prolongement de ses actions normales.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

8 Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/12/2011	Augment.	Diminut.	31/12/2012
Valeurs brutes				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, marques	2 053	190	69	2 174
Autres immobilisations incorporelles	695	4 248		4 943
Avances et acomptes versés				
Total	2 748	4 439	69	7 118
Amortissements				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, marques	1 556	406	63	1 899
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
Total	1 556	406	63	1 899
Valeurs nettes				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, marques	497	(216)	6	275
Autres immobilisations incorporelles	695	4 248		4 943
Avances et acomptes versés				
Total	1 192	4 032	6	5 219

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux progiciels acquis ou développés par le GIE Villette.

Les autres mouvements correspondent aux immobilisations en cours qui ont été finalisées en cours d'exercice.

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gessy » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT. Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

8.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres mouvements	31/12/2012
Valeurs brutes					
Terrains	20 255	1 590			21 845
Constructions	89 032	1 547	127	5 147	95 600
Installations techniques, mat. & out.	808	58	90		776
Autres immobilisations corporelles	1 786	440	156		2 070
Immobilisations corporelles en cours	5 147	4 024		(5 147)	4 024
Avances et acomptes	317	49			366
Total	117 345	7 708	373		124 681
Amortissements					
Terrains					
Constructions	31 648	6 847	94		38 401
Installations techniques, mat. & out.	588	56	85		558
Autres immobilisations corporelles	1 049	272	123		1 198
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	33 285	7 175	303		40 157
Valeurs nettes					
Terrains	20 255	1 590			21 845
Constructions	57 384	(5 299)	32	5 147	57 199
Installations techniques, mat. & out.	220	2	5		218
Autres immobilisations corporelles	736	168	32		872
Immobilisations corporelles en cours	5 147	4 024		(5 147)	4 024
Avances et acomptes	317	49			366
Total	84 060	533	70		84 523

Les immobilisations sont constituées principalement des biens immobiliers inscrits à l'actif du bilan de la Confédération et des trois SCI, ainsi que sur l'association Bierville.

Les terrains et immeubles sont valorisés à leur coût historique dans les 3 SCI (Flandre-Jaurès, Loire-Jaurès et Rebuffat).

Pour la Confédération, en application de l'article 3 du CRC 2009-10, les méthodes suivantes d'évaluation ont été retenues :

- La valorisation des biens immobiliers a été effectuée sur la base d'une expertise immobilière qui retient la moyenne de trois valeurs (rendement valeur locative / valeur vénale par capitalisation / méthode par la construction), correspondant à la valeur historique dans les comptes sociaux.
- La décomposition par composants des biens immobiliers, hors SCI, est faite en retenant 4 composants principaux : Gros-œuvre, façades étanchéité menuiseries extérieures, climatisation-ventilation-chauffage, électricité, plomberie, ascenseur, courants et agencements

Les travaux en cours correspondent à des extensions d'immeuble (mise en service en janvier 2012 -immeuble Belleville-) et à l'acquisition d'un ensemble immobilier (51 avenue Simon Bolivar à Paris 19ème) pour un montant de 3.710 k€ (achat total : 5.300 k€ dont 30% de valeur inscrite en terrain pour 1.590 k€).

8.3 Immobilisations financières

Montants en K€	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres mouvements	31/12/2012
Valeurs brutes					
Titres de participations (2)	517				517
Créances rattachées à des participations					
Prêts	2 605	120	72		2 654
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	218 814	8 552			227 366
Total	221 936	8 672	72		230 537
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations (2)	286				286
Créances rattachées à des participations					
Prêts	38		18		20
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	7 093	8	2 459		4 643
Total	7 417	8	2 477		4 949
Valeurs nettes					
Titres de participations (2)	231				231
Créances rattachées à des participations					
Prêts	2 568	120	54		2 634
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	211 720	8 544	2 459		222 723
Total	214 519	8 664	2 513		225 588

(1) Le poste "Titres immobilisés de l'activité du portefeuille" comprend principalement des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation, réalisés par la Confédération.

Ces éléments sont issus des comptes sociaux de la confédération CFDT et correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.

Pour information, leur valeur est établie au 31/12/2012 à 254 976 k€ (valeur de marché) et à 5 957 K€ (valeur de souscription de contrats Fcpr), pour une valeur brute à la clôture de 227 345 k€, tel que précisé dans l'annexe des comptes sociaux de la confédération CFDT.

Une dépréciation est constatée fin 2012 à hauteur de 4 663 k€, ramenant la valeur nette de ces titres à 222 130 k€.

(2) Les titres de participation non consolidés concernent les sociétés suivantes :

Entités non consolidées	N° de Siren	VNC des titres au 31/12/2011	Augment.	Diminut.	VNC des titres au 31/12/2012	Montant des capitaux propres	Résultat dernier exercice	Pourcentage de détention
VIGEO SAS	443 055 215	417			231	5 016	1 569	2,60%
Autres titres		100			100	NC	NC	NC
Total		517			331	5 016	1 569	

La SAS Vigeo et les quatre entités figurant en Autres titres (Sifa, Inter-Expansion, Cisl/Msi et Chèque-Déjeuner) ne répondent pas aux critères définis par les textes pour être intégrées dans le périmètre de consolidation, notamment en termes de pourcentage de contrôle.

8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2011	Variation	Ecarts de conversion	31/12/2012
Valeurs brutes				
Matières premières	68	(33)		36
En-cours		111		111
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	427	(31)		397
Total	496	47		543
Provisions pour dépréciation				
Matières premières				
En-cours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11	261		271
Total	11	261		271
Valeurs nettes				
Matières premières	68	(33)		36
En-cours		111		111
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	416	(291)		125
Total	485	(213)		272

Les stocks sont essentiellement détenus par le GIE CFDT-Presse et représentent du matériel syndical, des brochures ou des ouvrages destinés au réseau CFDT.

Une importante dépréciation est constatée sur des stocks de marchandises siglées avec l'ancien logo Cfdt.

8.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Nature	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net
		- 1 an	+ 1 an		
Créances rattachées aux participations non conso	0	0			0
Autres immobilisations financières					
Créances clients et comptes rattachés	868	868		51	817
Avances et acomptes sur commandes	245	245			245
Impôts différés actifs					
Autres créances	13 125	13 125		62	13 063
Charges constatées d'avance	692	692			692
Charges à répartir					
Total	14 929	14 929		113	14 817

Les autres créances concernent essentiellement des subventions à recevoir pour 2.617 k€ et des cotisations collectées sur 2012 et à encaisser des syndicats en 2013 pour un montant de 6.301 k€. Les autres créances des trois SCI correspondent à des appels de fonds vis-à-vis du gestionnaire des immeubles pour un montant de 1 427 k€.

8.6 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciations	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Stocks	11			
Créances	86	271	10	271
Valeurs mobilières de placement		(332)	(359)	113
Total	97	(61)	(348)	384

8.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités, d'un montant de 32 023 k€, proviennent principalement de la Confédération.

8.8 Fonds Syndicaux de la Confédération CFDT

Au 31 décembre 2012, les fonds syndicaux, compris dans les réserves générales et affectées se décomposent comme suit :

Montants en K€ Situation à la clôture	Réserve générale	Réserve affectée	Réserve consolidée	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des Fonds Propres - part de l'ensemble
Solde au 31/12/2010	157 967	143 396	5 023	3 380	0	309 767
Affectation du résultat 2010	1 180	2 874	(674)	(3 380)		0
Résultat de l'exercice				3 335		3 335
Autres			(13)			(13)
Solde au 31/12/2011	159 147	146 270	4 336	3 335	0	313 089
Affectation du résultat 2011	(2 102)	5 060	377	(3 335)		(0)
Résultat de l'exercice				3 521		3 521
Autres			2			2
Solde au 31/12/2012	157 046	151 330	4 716	3 521	0	316 613

Le poste "Réserves affectées" correspond notamment à des montants enregistrés dans les comptes sociaux de la Confédération CFDT. En effet, la charte financière CFDT dispose que les cotisations versées par les syndicats et réparties, servent à des actions syndicales spécifiques : Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS), Fonds d'organisation, Solidarité Syndicale Mondiale (SSM).

De plus, pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a mis en réserve 1.750 k€ au 31 décembre 2011, majorés d'un montant de 550 k€ décidé lors de l'affectation du résultat 2011 en 2012.

8.9 Fonds dédiés

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies.

Ressources en k€	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	904	614	386	252	480

8.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 559	132		2 691
Provisions pour PV sur portefeuille VMP	743	265		1 008
Provisions pour litige social	60	7	60	7
Provisions pour Caisse Nationale d'Action Syndicale	8 315	1 091	1 546	7 860
Autres provisions pour risques & charges	4	41	18	28
Total	11 681	1 536	1 624	11 594

Elles sont principalement composées de :

Engagement pris en matière de retraite :

- L'ensemble du personnel est soit rémunéré par les GIE Belleville et GIE-Villette, soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.
- L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Provisions de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) :

- Elles concernent les sommes que la Confédération est susceptible de payer au titre de la couverture juridique qu'elle assure aux adhérents de la CFDT.

Provisions pour charges financières :

- Engagement de versement de fonds confiés à la Confédération par les organisations CFDT en fonction de leur valeur de marché au jour de leur restitution.

8.11 Impôts différés

L'activité des organisations syndicales étant généralement exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôts différés.

La valeur d'actif représentée par les déficits fiscaux reportables d'une entité fiscalisée, l'association Célidé, n'est pas constatée dans les comptes consolidés, leur imputation sur des excédents futurs étant incertaine sur les prochaines années.

8.12 Emprunts et dettes financières

8.12.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2011	31/12/2012	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Total emprunts auprès des établissements de crédit					
Dettes financières diverses	564	5 908	1 138	2 120	2 650
Total emprunts et dettes financières diverses	564	5 908	1 138	2 120	2 650
Concours bancaires courants	46				
Intérêts courus non échus					
Total concours bancaires courants et intérêts courus	46				
Total emprunts et dettes financières	610	5 908	1 138	2 120	2 650

8.12.2 Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2011	Augment.	Diminut.	31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Total emprunts auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses	564	5 364	19	5 908
Total emprunts et dettes financières diverses	564	5 364	19	5 908
Concours bancaires courants	46		46	
Intérêts courus non échus				
Total concours bancaires courants et intérêts courus	46		46	
Total emprunts et dettes financières	610	5 364	65	5 908

Un emprunt de 5.300 k€ a été souscrit en novembre 2012 par la confédération auprès de la Société Générale, affecté au financement de l'ensemble immobilier au 51 avenue Simon Bolivar dans le 19^{ème}.

8.13 Autres passifs

Les autres passifs comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2011	31/12/2012	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	3 425	3 044	3 044	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	425	97	97	0	0
Avances et acomptes reçus sur commande	10	8	8	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 438	3 917	3 917	0	0
Comptes-courants créditeurs	(0)	0	0	0	0
Dettes diverses	20 529	20 317	10 551	0	9 766
Produits constatés d'avance	716	462	462	0	0
Total autres passifs à court terme	28 543	27 845	18 079	0	9 766

*Les dettes diverses à moins d'un an correspondent pour l'essentiel à des cotisations, encaissées par le Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations –SCPVC- (Confédération) début 2013 et dues aux organisations Cfdt (5 390 K€) ; ces sommes s'inscrivent dans le total de la collecte des cotisations pour l'exercice 2012 qui s'élève à 81.828 K€.

La Confédération a comptabilisé en charges à payer des montants de subventions à reverser (2 650 K€) et les trois SCI ont inscrit des charges à répartir sur leurs locataires (276 K€).

*Les dettes diverses à plus de 5 ans correspondent à des dettes envers des Fédérations et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9 500 K€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds.

8.14 Engagements hors bilan

Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 70 k€, 731 k€ et 230 k€, trois prêts accordés par des banques à trois entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015, 6 mars 2016 et 10 juillet 2022.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 10.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2012, un montant de 7.043 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 2.957 k€.

*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17,46 parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

8.15 Tableau des ressources

8.15.1 Selon le règlement comptable des organisations syndicales n°2009-10 (CRC)

RESSOURCES DE L'ENSEMBLE CONFEDERAL - en k€	31/12/2012	31/12/2011
Cotisation reçues (1)	22 231	21 752
" + " subventions-contributions reçues (2)	16 759	16 455
<i>dont reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)</i>	<i>(6 426)</i>	<i>(6 466)</i>
" + " autres produits d'exploitation perçus (3)	14 342	14 566
Total des Ressources	53 332	52 773
Produits financiers perçus	6 596	7 365
Total	59 928	60 138

(1) Montant des cotisations relevant des activités gérées par la confédération (22 231 K€).

Le montant des cotisations représente la quote-part calculée pour les entités confédérales, suivant la charte financière CFDT. Elle est générée par la centralisation de la collecte totale des organisations affiliées à la CFDT, s'élevant à un montant de 81 828 k€ pour l'exercice 2012.

(2) La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (16 759 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 6 426 k€ de reversements issus de subventions reçues, ramenant le montant des ressources nettes de subventions à 10 333 k€.

(3) Voir paragraphe 8.17 « Autres produits d'exploitation ».

Les ressources de la Confédération et des entités consolidées sont exclusivement réalisées en France.

8.15.2 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la CFDT.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures CFDT des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.

8.15.3 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2012, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

8.15.4 Contributions volontaires en nature

La Confédération CFDT se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 27 en 2012. Ces personnels sont issus essentiellement des entreprises et fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 2 131 K€ pour l'exercice 2012.

8.16 Charges d'exploitation

Le montant de l'ensemble des charges d'exploitation, impôts & taxes et dotations aux amortissements & provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Achats consommés en k€	31/12/2012	31/12/2011
Charges communes AGI	898	410
Centre de formation Bierville	1 051	875
Achats pour ventes GIE CFDT Presse	1 190	1 230
Achats des SCI	208	0
Achats consommés du GIE Villette	175	91
Autres achats consommés	167	88
Total	3 689	2 694

Charges externes en k€	31/12/2012	31/12/2011
Charges communes AGI	1 010	1 378
Centre de formation Bierville	117	234
Coûts des charges SCI	855	866
Intermédiaires Associations Iris et Isefoj (cf. études)	515	343
Achats et charges GIE Belleville et Villette	3 091	3 013
Achats et charges GIE CFDT Presse (cf. AG 2012...)	3 494	2 780
Achats, prestations reçues, frais généraux Confédération	7 335	6 275
Autres charges externes	69	85
Total	16 486	14 974

Frais de personnel en k€	31/12/2012	31/12/2011
Coûts salariaux GIE Belleville & Gie-Villette	15 973	14 328
Autres charges de personnel Confédération	410	478
Autres frais de personnel	1	0
Total	16 384	14 806

Impôts & taxes en k€	31/12/2012	31/12/2011
Taxes sur les salaires et autres GIE Belleville	1 175	1 064
Taxes des 3 SCI	267	274
Taxes diverses Confédération	579	601
Autres taxes GIE Villette	159	143
Autres impôts et taxes	18	27
Total	2 198	2 109

Autres charges d'exploitation en k€	31/12/2012	31/12/2011
Reversement subventions aux organisations (autres charges)		
- Confédération	7 149	6 630
- Isefoj	295	372
Charges de gestion association Asseco	0	29
Charges de gestion GIE CFDT Presse & Confédération	627	644
Charges communes AGI	0	72
Autres charges d'exploitation	75	211
Total	8 146	7 958

Dotations aux amortissements & provisions en k€	31/12/2012	31/12/2011
Centre de formation Bierville	436	434
Amortissements des SCI	1 207	1 205
Amortissements GIE Villette	524	143
Amortissements Confédération	5 413	4 529
Provisions Confédération	1 495	2 132
Autres dotations amortissements et provisions (Gie-Presse...)	356	30
Total	9 431	8 473

8.17 Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Autres produits (loyers Confédération et SCI, facturation Agi, ventes et publicité Gie Cfdt-Presse, prestations centre de Bierville...)	12 408	12 058
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	1 619	2 254
Transferts de charges d'exploitation	315	254
Total	14 342	14 566

8.18 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Produits financiers		
Revenus des créances et VMP	415	385
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 477	0
Produits nets sur opérations de titres immobilisés	3 640	6 978
Autres produits financiers	64	1
Total	6 596	7 365
Charges financières		
Dotations aux provisions	9	6 335
Intérêts et charges assimilées	14	0
Autres charges financières		0
Total	23	6 335
Résultat financier	6 573	1 029

Les dotations correspondent aux provisions sur portefeuille TIAP (Moins Value latentes).

8.19 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		654
Net de produits et charges exceptionnels sur exercices antérieurs (1)	294	12
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- <i>Sur cession d'éléments d'actif corporel</i>	1	4
Autres produits exceptionnels		20
Reprises de provisions exceptionnelles		85
Total	295	775
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- <i>Sur cession d'éléments d'actif corporel</i>	75	4
- <i>Sur cession d'autres éléments d'actif financier</i>	287	42
Dotations exceptionnelles aux amortissements. et aux provisions		31
Total	435	81
Résultat exceptionnel	(140)	694

(1) Produits SCI Rebuffat : indemnités d'assurance sur contentieux lors de la construction de l'immeuble (308 k€).

8.20 Impôts

La charge d'impôts est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Impôt exigible sur revenus du portefeuille titres	(44)	(47)
Impôts	(44)	(47)

8.21 Effectif

L'effectif employé par les entités intégrées globalement se décompose comme suit :

Effectif	31/12/2012	31/12/2011
Cadres et équivalents	172	165
Employés	112	111
Total	284	276

9 Autres informations

9.1 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

9.2 Dirigeants

Les informations requises dans le cadre du paragraphe 425 du règlement 99-2 CRC ne sont pas communiquées car cela aboutirait à donner une information individuelle.

9.3 Liste des organismes paritaires

La Confédération CFDT a des liens avec des organismes paritaires dans lesquels, soit elle assure la gouvernance conjointement avec les autres organisations représentatives d'employeurs et salariés, soit elle participe à une gestion paritaire.

En référence à la doctrine comptable relative aux modalités d'application de l'article L.2135-2 du code du travail, les organismes visés sont listés ci-après :

PROTECTION SOCIALE		
	CNAM AT/TS	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
	AGIRC ARCCO	Caisse retraite complémentaire des cadres
	CNAF	Caisse Nationale des allocations familiales
	ORST	Observatoires régionaux de la santé au travail
	CNAV	Caisse Nationale d'assurance Vieillesse
	ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
FORMATION PROFESSIONNELLE		
	FONGEFOR	Association de gestion du fonds national de gestion paritaire de la formation professionnelle continue
	UNIFORMATION	Organisme paritaire collecteur agréé
	AGEFOS PME	Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises
	OPCA PL	Organisme paritaire collecteur agréé
	OPCALIA	Organisme paritaire collecteur agréé
EMPLOI		
	AGEFIPH	Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
	UNEDIC / POLE EMPLOI	Union nationale inter professionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
LOGEMENT		
	UESL	Union des entreprises et des salariés pour le logement
DIALOGUE SOCIAL		
	ADSA	Association paritaire inter professionnelle nationale pour le développement du dialogue social dans l'artisanat
ETUDES		
	IRES	Institut de recherches économiques et sociales